

ANGERS

Les grands raouts du jardin du Mail

Lieu d'accueil des grandes expositions et de fêtes, le jardin servira aussi de cadre aux foires-expos et événements sportifs.



L'exposition de 1858, gravure du Monde illustré.

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Le jardin du Mail doit tout aux grandes expositions industrielles, agricoles et artistiques du XIX^e siècle. Il est redevable de sa création à celle de 1858, tenue pour la première fois en dehors de la préfecture, sur l'ensemble Champ de Mars (actuelle place du Général-Leclerc) et avant-mail. Toutes les expositions suivantes s'y déroulent : en 1864, 1877, 1895 et 1906. « Peu de villes, écrit le Patriote de l'Ouest du 1^{er} avril 1877, offrent un ensemble aussi complet, permettant de grouper et d'une façon aussi heureuse, les diverses expositions tout en conservant, au centre, une place suffisante pour les fêtes et les réunions qui accompagnent toujours ces sortes de solennités ». À partir de 1924, les foires-expositions prennent le relais des grandes manifestations précédentes. Le jardin lui-même sert de cadre à d'autres expositions, exclusivement agricoles ou horticoles : expositions de pommes à l'occasion du XVII^e

Congrès pomologique de France en 1874, de chrysanthèmes en 1889 pour le centenaire de l'introduction de cette fleur en Europe.

Les fêtes s'y succèdent sur un rythme rapide

Dès que le jardin est définitivement mis en place, les fêtes s'y succèdent sur un rythme rapide. On innove en donnant des illuminations. Désormais, c'est un élément obligé de la fête. Il y a illumination tous les 14 juillet et si, à partir de 1859, les feux d'artifice des fêtes nationales sont la plupart du temps tirés sur les rives de la Maine, le jardin continue à briller de mille feux lors des grands raouts de la belle saison. En 1859, Auguste Rouff, directeur du théâtre, s'est engagé à organiser un cycle de fêtes du 15 mai au 30 septembre et à verser dans les caisses municipales 4 500 francs chaque année ainsi que la moitié de ses bénéfices nets afin de solder les dépenses faites pour la création du jardin.

D'autres particuliers, des sociétés obtiennent l'autorisation d'y donner des fêtes. En 1868, l'artificier Kervella organise six soirées pendant la foire de la Fête-Dieu et la semaine des courses. Il renouvelle l'opération en 1877. Les demandes sont fréquentes car tous les diver-

tissements (sauf ceux du dimanche) sont payants (de cinquante centimes à un franc l'entrée) et connaissent un vif succès. Les entrepreneurs de fêtes publiques rentrent donc largement dans leurs débours. Tout cela ne peut se comprendre qu'avec un jardin entièrement clos de grilles, comme il l'a été jusqu'en 1967. Pour les fêtes, l'entrée ne se faisait plus que par des tourniquets-compteurs. Des chaises étaient louées dix centimes. Toute une « industrie » gravitait alors autour du jardin.

Jeux sportifs

Le programme des fêtes est toujours à peu près semblable : musique d'abord - le jardin est la vitrine des sociétés musicales de la ville - illuminations, quelquefois bal, feu d'artifice. Après 1900, les fêtes sont peut-être moins « lumineuses », mais plus variées : fêtes des fleurs en 1913 et 1923, ballets parisiens de Loïe Fuller en juin 1925, spectacles de variétés, festival de danse, élections de la reine d'Angers et des fleurs, cérémonies de jumelages...

On ne saurait oublier que le jardin du Mail fut aussi une terre d'élection des fêtes sportives : escrime sous le kiosque le 24 juin 1945, concours de jouets sportifs (bicyclettes à stabilisateurs, tricycles, cyclorameurs,

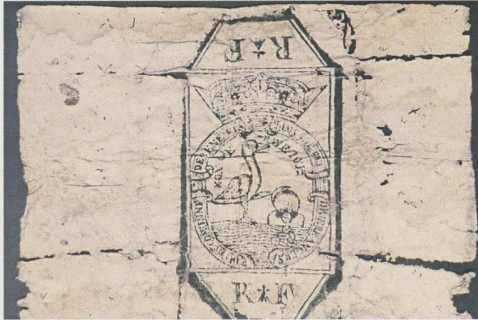
patinettes à pédales...) en 1938 ou en 1960, mais surtout cyclisme. Chaque année depuis sa création en 1875, le Véloce-Club angevin donne ses courses vélocipédiques au Mail. « Tout le monde y est habitué, écrit son président Maurice de Farcy en 1905, et le cadre merveilleux que présente ce jardin au milieu des fleurs et de la verdure contribue pour une grosse part au succès de cette fête qui attire à Angers beaucoup de monde [...] Il est de nombreux spectateurs amis du sport qui viennent y assister, mais il en est également un grand nombre qui viennent quelques jours avant le concours hippique y chercher avec la fraîcheur des arbres l'occasion d'étudier leurs toilettes ».

La page Histoire marque une pause en août. Elle reprendra le 2 septembre avec une nouvelle thématique : l'enseignement. Le premier volet sera consacré aux premières écoles communales laïques.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Les cartes à jouer, spécialité angevine



Enveloppe de jeu de cartes de René Flamand, rue Baudrière, Angers, vers 1770.

Coll. part.

Ce pourrait être une rubrique « document mystère » ! Un correspondant a envoyé aux Archives municipales pour identification le cliché ci-joint d'un vénérable document qui semble avoir souffert des ans. Il s'agit d'une enveloppe de jeu de cartes, au nom de son fabricant : « Cartes communes de René Flamands rue Baudrière Angers ». Il avait une enseigne parlante toute trouvée : un flamant rose. Sur les bords extérieurs figurent ses initiales « R.F. ». Sous l'Ancien Régime – et cette fa-

brication s'est perpétuée avec les célèbres cartes à jouer Dieudonné aux XIX^e et XX^e siècles - l'une des spécialités d'Angers était la fabrication des cartes à jouer. Huit à dix maîtres cartiers se partageaient cette industrie au XVIII^e siècle. René Flamand était l'un d'eux, vers 1769-1770. Les Archives municipales conservent de leur côté un autre spécimen d'enveloppe de jeu de cartes, au nom de Simon Helbout, datant des environs de 1700.

PARU

Angers raconté aux enfants



« Joachim le petit Angevin » présenté par Céline Ardillon.

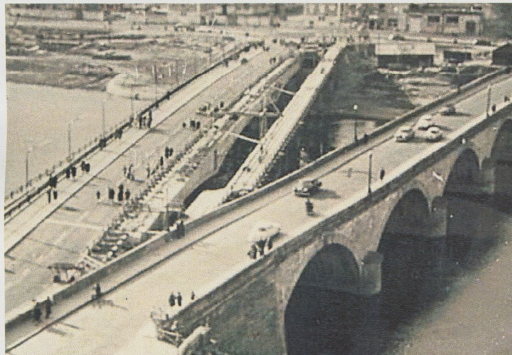
Cette semaine, la librairie Lhériaux à Angers présente « Joachim le petit Angevin », un ouvrage écrit pour les enfants par l'illustratrice jeunesse Pauline Casters. « On se promène dans Angers, décrypte Céline Ardillon, libraire chez Lhériaux. C'est un livre qui explique les monuments et qui permet une découverte de la ville adaptée aux enfants ». Depuis la sortie du premier tome, « Au château du Roi René », quatre autres ont vu le jour, toujours dans l'objectif de valoriser et faire connaître la région angevine :

« L'Arbre au trésor », « Aventure sur la Maine » et « Énigmes au fil des musées ». Si chaque album met en avant la culture, le patois local, la gastronomie, soit tout ce qui constitue le patrimoine angevin, chaque double page est illustrée, l'occasion d'un jeu de piste dans la ville pour le petit lecteur.

« Joachim le petit Angevin » de Pauline Casters. Coincées de bulles créations. 10 €.

AVANT-APRÈS

Le nouveau pont de la Basse-Chaîne



Vue panoramique de la Basse-Chaîne depuis le château, début 1961. Archives d'Angers, collection R. Brisset, 9 FI 2331. À droite, photo CO - Josselin CLAIR

Cette vue singulière aux deux ponts formant un V démontre que le nouveau pont de la Basse-Chaîne n'a pas été construit dans le même axe que l'ancien, qu'il fallait conserver

pour ne pas entraver outre mesure la circulation. Ce nouveau pont de la Basse-Chaîne, construit de 1957 à 1962 sur les plans de l'architecte Madelain, représente la troisième



génération des ponts sur la Maine à cet endroit. Le premier, inauguré en 1838, était un pont suspendu, en « fil de fer ». Après la catastrophe qui fit 225 vic-

times lors de sa rupture le 16 avril 1850, un solide pont de pierre est bâti, celui que l'on voit encore sur ce cliché, pour peu de temps, à la droite du nouveau pont.

ÇA S'EST PASSÉ UN 29 JUILLET 1951

Les obsèques du M^{al} Pétain

Dans son édition datée des 28 et 29 juillet 1951, « L'Avenir, le Journal de Cholet » relate les obsèques du maréchal Pétain, décédé le 23 juillet en captivité à l'île d'Yeu. C'est là qu'il sera enterré, au cimetière de Port-Joinville. Les évêques d'Angers et de Luçon y assistent : « Les dernières personnalités arrivées à l'île d'Yeu pour les obsèques du maréchal Pétain ont débarqué, mercredi matin, de « l'Insula-loya », détaille le journaliste. À 11 heures, pendant que sonne le glas, le clergé arrive en procession. C'est Mgr Rodhain qui procède à la levée du corps ; derrière lui, s'avancent LL.EExc. NN. SS. Chappouille, évêque d'Angers, et Cazaux, évêque de Luçon. Le quotidien « Le Courrier de l'Ouest » publie, lui, une photo des obsèques représentant « Mme Pétain, ayant à sa droite sa nièce, Mme de Herain, et à sa gauche son petit-neveu, M. Louis-Dominique Girard », légende le titre angevin, qui poursuit : « - S.E. Mgr Chappouille prononce les dernières prières liturgiques et bénit la tombe, où le corps du vainqueur de Verdun va être descendu. Rappelons que lundi prochain, à 11 heures, en l'église-cathédrale d'Angers, Son Excellence présidera un service funèbre pour le repos de l'âme du Maréchal ».